



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
◆ ◆ ◆
SEANCE DU MARDI 5 DECEMBRE 2017
◆ ◆ ◆
EXTRAIT DU COMPTE RENDU

PRÉSENTS :

Monsieur LEFRAND Guy, Président
Monsieur BOREGGIO Sylvain
Monsieur GROIZELEAU Bruno
Monsieur HUBERT Xavier
Monsieur DOUARD Daniel
Madame AUGER Stéphanie
Monsieur COCHON Michel
Monsieur MOLINA Michel
Monsieur DOSSANG Guy
Madame COULONG Rosine

Monsieur BOURRELLIER Ludovic
Monsieur DERRAR Mohamed
Monsieur ROYOUX Claude
Monsieur MABIRE Arnaud
Monsieur PRIEZ Rémi, Vice-présidents
Monsieur CONFAIS Max, Conseiller
communautaire membre du Bureau

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur ETTAZAOUI Driss, Vice-président
Monsieur GAVARD-GONGALLUD, Conseiller
communautaire membre du Bureau

DELIBERATIONS

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **DECIDE** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion de l'Eure va engager en 2018 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, **PREND** acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrit par le Centre de Gestion de l'Eure à compter du 01/01/2019 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de ce dossier.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ou tout avenant à intervenir avec GRDF pour les travaux d'extension de réseaux Gaz à réaliser sur la zone des Surettes à Gravigny, à l'occasion de l'installation du futur bâtiment des Archives du Crédit Agricole

☞ **AUTORISE** les communes d'Evreux Portes de Normandie à définir, en 2018, jusqu'à 12 dimanches dérogatoires pour l'ouverture des commerces de détail, par secteur d'activité ainsi que pour les bibliothèques.

☞ **PROPOSE** au Syndicat des Copropriétaires de la Cité Lafayette la candidature d'Evreux Portes de Normandie en tant que syndic de copropriété bénévole et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat de syndic à intervenir avec le syndicat des copropriétaires de la Cité Lafayette.

☞ **AUTORISE** le Président à signer la convention et les éventuels avenants à venir à passer avec la ville d'Evreux et VEOLIA, pour l'intervention du Berger de la ville d'Evreux sur le site de traitement des eaux usées de la commune de St André de l'Eure dont la gestion est confiée à la société Veolia ; en effet, ce site est entretenu par des bœufs qui doivent faire l'objet d'une campagne de prophylaxie qui nécessite l'intervention d'un berger. Par cette convention, VEOLIA indemniser la ville d'Evreux à hauteur de 215,96 €.